CABINET ROSTAING
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

N°09 - 28 avril 2023 : *newsletter pour les CSE*

Inaptitude : quand le télétravail préconisé par le médecin du travail s'impose à l'employeur

Lorsque le médecin du travail préconise, pour le salarié déclaré inapte, un poste en télétravail compatible avec ses fonctions, il appartient à l'employeur de proposer ce poste même si le télétravail n'a pas été mis en place dans l'entreprise.

Lire la suite ››

La rupture conventionnelle collective ne peut pas remplacer un PSE en cas de cessation d'activité

Statuant pour la première fois sur la validité d'un accord de rupture conventionnelle collective, le Conseil d'État précise les limites de ce dispositif, qui ne peut pas être conclu dans un contexte de cessation d'activité conduisant nécessairement au licenciement des salariés.

Lire la suite ››

Quelle évolution de l'excédent brut d'exploitation peut justifier un licenciement économique ?

Lorsqu'une dégradation de l'excédent brut d'exploitation (EBE) est invoquée par l'employeur pour justifier des difficultés économiques à l'appui d'un licenciement, il appartient au juge du fond de vérifier, dans le cadre de son pouvoir souverain d'appréciation, que cette dégradation est sérieuse et durable.

Lire la suite ››

CABINET ROSTAING
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

CABINET ROSTAING
1 rue Fontaine l'Épine
25 500 **MORTEAU**
Tél. : 03.81.67.54.34

14 rue Frédéric Japy - Valparc III
25 200 **MONTBÉLIARD**

Dynamique CE

DYNAMIQUE CE
14 rue Frédéric Japy - Valparc III
25 200 **MONTBÉLIARD**
Tél. : 03.81.32.12.33

Tél. : 03.81.32.12.33

www.cabinet-rostaing.com

www.dynamique-ce.fr

Découvrez et abonnez-vous à notre chaine Youtube Dynamique CE en cliquant-ici !

© Cabinet Rostaing